

Madame Nathalie ARTHAUD  
Lutte Ouvrière  
BP 20029  
93501 Pantin Cedex

FD/DL 22025  
R.A.R. : 2C 117 520 8766 9  
**Objet : Livre blanc CNATP**

Paris, le 10 mars 2022

Madame,

Vous avez déclaré votre souhait de candidature à la Présidence de la République.

La Chambre Nationale de l'Artisanat des Travaux publics et du Paysage (CNATP), Organisation Professionnelle représentative, défend les intérêts et représente 96 % des entreprises des Travaux Publics et du Paysage, entreprises artisanales de moins de 20 salariés qui emploient 97 500 salariés.

Développement économique, environnement, apprentissage, formation professionnelle, aménagement du territoire, fiscalité, marchés publics ... toutes décisions politiques impactent très directement nos entreprises de proximité.

La proximité est le maître mot qui caractérise nos entreprises, celles-ci contribuent au soutien de l'activité économique de nos territoires, au maintien de l'emploi et forment la majorité des apprentis.

La CNATP a publié son livre blanc pour les élections présidentielle et législatives 2022 contenant les propositions et attentes de nos entreprises des Travaux publics et du Paysage.

Qu'il s'agisse de simplifier les démarches administratives, garantir l'accès des entreprises aux marchés publics, adapter systématiquement la réglementation et les dispositifs d'accompagnement aux contraintes des artisans, les propositions de la CNATP s'attachent à suivre un fil conducteur clair et pragmatique.

**Nos adhérents attendent d'ailleurs de votre part un retour sur douze questions essentielles pour l'avenir de leurs activités, leurs entreprises et leurs salariés.**

La CNATP et ses entreprises seront particulièrement attentifs à vos réponses.

Notre Organisation Professionnelle se tient à votre disposition pour vous présenter plus en détail ses propositions mais aussi vous exposer de manière concrète les répercussions qu'ont certaines prises ou absences de décisions.

Nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sincères salutations.

2 bis rue Béranger  
75003 PARIS  
Tél. 01 53 60 51 70  
cnatp@cnatp.org  
**www.cnatp.org**  
Siret : 398 031 146 00028

Françoise DESPRET  
Présidente



Monsieur Fabien ROUSSEL  
Secrétaire national  
Parti Communiste Français  
Place du Colonel Fabien  
75019 Paris

FD/DL 22026  
R.A.R. : 2C 117 520 8765 2  
**Objet : Livre blanc CNATP**

Paris, le 10 mars 2022

Monsieur,

Vous avez déclaré votre souhait de candidature à la Présidence de la République.

La Chambre Nationale de l'Artisanat des Travaux publics et du Paysage (CNATP), Organisation Professionnelle représentative, défend les intérêts et représente 96 % des entreprises des Travaux Publics et du Paysage, entreprises artisanales de moins de 20 salariés qui emploient 97 500 salariés.

Développement économique, environnement, apprentissage, formation professionnelle, aménagement du territoire, fiscalité, marchés publics ... toutes décisions politiques impactent très directement nos entreprises de proximité.

La proximité est le maître mot qui caractérise nos entreprises, celles-ci contribuent au soutien de l'activité économique de nos territoires, au maintien de l'emploi et forment la majorité des apprentis.

La CNATP a publié son livre blanc pour les élections présidentielle et législatives 2022 contenant les propositions et attentes de nos entreprises des Travaux publics et du Paysage.

Qu'il s'agisse de simplifier les démarches administratives, garantir l'accès des entreprises aux marchés publics, adapter systématiquement la réglementation et les dispositifs d'accompagnement aux contraintes des artisans, les propositions de la CNATP s'attachent à suivre un fil conducteur clair et pragmatique.

**Nos adhérents attendent d'ailleurs de votre part un retour sur douze questions essentielles pour l'avenir de leurs activités, leurs entreprises et leurs salariés.**

La CNATP et ses entreprises seront particulièrement attentifs à vos réponses.

Notre Organisation Professionnelle se tient à votre disposition pour vous présenter plus en détail ses propositions mais aussi vous exposer de manière concrète les répercussions qu'ont certaines prises ou absences de décisions.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations.

2 bis rue Béranger  
75003 PARIS  
Tél. 01 53 60 51 70  
cnatp@cnatp.org  
[www.cnatp.org](http://www.cnatp.org)  
Siret : 398 031 146 00028

Françoise DESPRET  
Présidente



Monsieur Emmanuel MACRON  
La République En Marche  
68 rue du Rocher  
75008 Paris

FD/DL 22027  
R.A.R. : 2C 117 520 8764 5  
**Objet : Livre blanc CNATP**

Paris, le 10 mars 2022

Monsieur,

Vous avez déclaré votre souhait de candidature à la Présidence de la République.

La Chambre Nationale de l'Artisanat des Travaux publics et du Paysage (CNATP), Organisation Professionnelle représentative, défend les intérêts et représente 96 % des entreprises des Travaux Publics et du Paysage, entreprises artisanales de moins de 20 salariés qui emploient 97 500 salariés.

Développement économique, environnement, apprentissage, formation professionnelle, aménagement du territoire, fiscalité, marchés publics ... toutes décisions politiques impactent très directement nos entreprises de proximité.

La proximité est le maître mot qui caractérise nos entreprises, celles-ci contribuent au soutien de l'activité économique de nos territoires, au maintien de l'emploi et forment la majorité des apprentis.

La CNATP a publié son livre blanc pour les élections présidentielle et législatives 2022 contenant les propositions et attentes de nos entreprises des Travaux publics et du Paysage.

Qu'il s'agisse de simplifier les démarches administratives, garantir l'accès des entreprises aux marchés publics, adapter systématiquement la réglementation et les dispositifs d'accompagnement aux contraintes des artisans, les propositions de la CNATP s'attachent à suivre un fil conducteur clair et pragmatique.

**Nos adhérents attendent d'ailleurs de votre part un retour sur douze questions essentielles pour l'avenir de leurs activités, leurs entreprises et leurs salariés.**

La CNATP et ses entreprises seront particulièrement attentifs à vos réponses.

Notre Organisation Professionnelle se tient à votre disposition pour vous présenter plus en détail ses propositions mais aussi vous exposer de manière concrète les répercussions qu'ont certaines prises ou absences de décisions.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations.

2 bis rue Béranger  
75003 PARIS  
Tél. 01 53 60 51 70  
cnatp@cnatp.org  
[www.cnatp.org](http://www.cnatp.org)  
Siret : 398 031 146 00028

Françoise DESPRET  
Présidente



Monsieur Jean LASSALLE  
Résistons !  
2 rue Saint-Grat  
64400 Oloron-Sainte-Marie

FD/DL 22028  
R.A.R. : 2C 117 520 8763 8  
**Objet : Livre blanc CNATP**

Paris, le 10 mars 2022

Monsieur,

Vous avez déclaré votre souhait de candidature à la Présidence de la République.

La Chambre Nationale de l'Artisanat des Travaux publics et du Paysage (CNATP), Organisation Professionnelle représentative, défend les intérêts et représente 96 % des entreprises des Travaux Publics et du Paysage, entreprises artisanales de moins de 20 salariés qui emploient 97 500 salariés.

Développement économique, environnement, apprentissage, formation professionnelle, aménagement du territoire, fiscalité, marchés publics ... toutes décisions politiques impactent très directement nos entreprises de proximité.

La proximité est le maître mot qui caractérise nos entreprises, celles-ci contribuent au soutien de l'activité économique de nos territoires, au maintien de l'emploi et forment la majorité des apprentis.

La CNATP a publié son livre blanc pour les élections présidentielle et législatives 2022 contenant les propositions et attentes de nos entreprises des Travaux publics et du Paysage.

Qu'il s'agisse de simplifier les démarches administratives, garantir l'accès des entreprises aux marchés publics, adapter systématiquement la réglementation et les dispositifs d'accompagnement aux contraintes des artisans, les propositions de la CNATP s'attachent à suivre un fil conducteur clair et pragmatique.

**Nos adhérents attendent d'ailleurs de votre part un retour sur douze questions essentielles pour l'avenir de leurs activités, leurs entreprises et leurs salariés.**

La CNATP et ses entreprises seront particulièrement attentifs à vos réponses.

Notre Organisation Professionnelle se tient à votre disposition pour vous présenter plus en détail ses propositions mais aussi vous exposer de manière concrète les répercussions qu'ont certaines prises ou absences de décisions.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations.

2 bis rue Béranger  
75003 PARIS  
Tél. 01 53 60 51 70  
cnatp@cnatp.org  
[www.cnatp.org](http://www.cnatp.org)  
Siret : 398 031 146 00028

Françoise DESPRET  
Présidente



Madame Marine LE PEN  
Rassemblement National  
114 bis rue Michel Ange  
75016 Paris

FD/DL 22029  
R.A.R. : 2C 117 520 8762 1  
**Objet : Livre blanc CNATP**

Paris, le 10 mars 2022

Madame,

Vous avez déclaré votre souhait de candidature à la Présidence de la République.

La Chambre Nationale de l'Artisanat des Travaux publics et du Paysage (CNATP), Organisation Professionnelle représentative, défend les intérêts et représente 96 % des entreprises des Travaux Publics et du Paysage, entreprises artisanales de moins de 20 salariés qui emploient 97 500 salariés.

Développement économique, environnement, apprentissage, formation professionnelle, aménagement du territoire, fiscalité, marchés publics ... toutes décisions politiques impactent très directement nos entreprises de proximité.

La proximité est le maître mot qui caractérise nos entreprises, celles-ci contribuent au soutien de l'activité économique de nos territoires, au maintien de l'emploi et forment la majorité des apprentis.

La CNATP a publié son livre blanc pour les élections présidentielle et législatives 2022 contenant les propositions et attentes de nos entreprises des Travaux publics et du Paysage.

Qu'il s'agisse de simplifier les démarches administratives, garantir l'accès des entreprises aux marchés publics, adapter systématiquement la réglementation et les dispositifs d'accompagnement aux contraintes des artisans, les propositions de la CNATP s'attachent à suivre un fil conducteur clair et pragmatique.

**Nos adhérents attendent d'ailleurs de votre part un retour sur douze questions essentielles pour l'avenir de leurs activités, leurs entreprises et leurs salariés.**


La CNATP et ses entreprises seront particulièrement attentifs à vos réponses.

Notre Organisation Professionnelle se tient à votre disposition pour vous présenter plus en détail ses propositions mais aussi vous exposer de manière concrète les répercussions qu'ont certaines prises ou absences de décisions.

Nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sincères salutations.

2 bis rue Béranger  
75003 PARIS  
Tél. 01 53 60 51 70  
cnatp@cnatp.org  
[www.cnatp.org](http://www.cnatp.org)  
Siret : 398 031 146 00028

Françoise DESPRET  
Présidente





Monsieur Jean-Luc MÉLÉCHON  
La France Insoumise  
Secrétariat Général  
25 Passage Dubail  
75010 Paris

FD/DL 22030  
R.A.R. : 2C 117 520 8761 4  
**Objet : Livre blanc CNATP**

Paris, le 10 mars 2022

Monsieur,

Vous avez déclaré votre souhait de candidature à la Présidence de la République.

La Chambre Nationale de l'Artisanat des Travaux publics et du Paysage (CNATP), Organisation Professionnelle représentative, défend les intérêts et représente 96 % des entreprises des Travaux Publics et du Paysage, entreprises artisanales de moins de 20 salariés qui emploient 97 500 salariés.

Développement économique, environnement, apprentissage, formation professionnelle, aménagement du territoire, fiscalité, marchés publics ... toutes décisions politiques impactent très directement nos entreprises de proximité.

La proximité est le maître mot qui caractérise nos entreprises, celles-ci contribuent au soutien de l'activité économique de nos territoires, au maintien de l'emploi et forment la majorité des apprentis.

La CNATP a publié son livre blanc pour les élections présidentielle et législatives 2022 contenant les propositions et attentes de nos entreprises des Travaux publics et du Paysage.

Qu'il s'agisse de simplifier les démarches administratives, garantir l'accès des entreprises aux marchés publics, adapter systématiquement la réglementation et les dispositifs d'accompagnement aux contraintes des artisans, les propositions de la CNATP s'attachent à suivre un fil conducteur clair et pragmatique.

**Nos adhérents attendent d'ailleurs de votre part un retour sur douze questions essentielles pour l'avenir de leurs activités, leurs entreprises et leurs salariés.**

La CNATP et ses entreprises seront particulièrement attentifs à vos réponses.

Notre Organisation Professionnelle se tient à votre disposition pour vous présenter plus en détail ses propositions mais aussi vous exposer de manière concrète les répercussions qu'ont certaines prises ou absences de décisions.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations.

2 bis rue Béranger  
75003 PARIS  
Tél. 01 53 60 51 70  
cnatp@cnatp.org  
[www.cnatp.org](http://www.cnatp.org)  
Siret : 398 031 146 00028

Françoise DESPRET  
Présidente



Monsieur Éric ZEMMOUR  
Quartier général de campagne  
10 rue Jean Goujon  
75008 Paris

FD/DL 22031  
R.A.R. : 2C 117 520 8760 7  
**Objet : Livre blanc CNATP**

Paris, le 10 mars 2022

Monsieur,

Vous avez déclaré votre souhait de candidature à la Présidence de la République.

La Chambre Nationale de l'Artisanat des Travaux publics et du Paysage (CNATP), Organisation Professionnelle représentative, défend les intérêts et représente 96 % des entreprises des Travaux Publics et du Paysage, entreprises artisanales de moins de 20 salariés qui emploient 97 500 salariés.

Développement économique, environnement, apprentissage, formation professionnelle, aménagement du territoire, fiscalité, marchés publics ... toutes décisions politiques impactent très directement nos entreprises de proximité.

La proximité est le maître mot qui caractérise nos entreprises, celles-ci contribuent au soutien de l'activité économique de nos territoires, au maintien de l'emploi et forment la majorité des apprentis.

La CNATP a publié son livre blanc pour les élections présidentielle et législatives 2022 contenant les propositions et attentes de nos entreprises des Travaux publics et du Paysage.

Qu'il s'agisse de simplifier les démarches administratives, garantir l'accès des entreprises aux marchés publics, adapter systématiquement la réglementation et les dispositifs d'accompagnement aux contraintes des artisans, les propositions de la CNATP s'attachent à suivre un fil conducteur clair et pragmatique.

**Nos adhérents attendent d'ailleurs de votre part un retour sur douze questions essentielles pour l'avenir de leurs activités, leurs entreprises et leurs salariés.**

La CNATP et ses entreprises seront particulièrement attentifs à vos réponses.

Notre Organisation Professionnelle se tient à votre disposition pour vous présenter plus en détail ses propositions mais aussi vous exposer de manière concrète les répercussions qu'ont certaines prises ou absences de décisions.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations.

2 bis rue Béranger  
75003 PARIS  
Tél. 01 53 60 51 70  
cnatp@cnatp.org  
[www.cnatp.org](http://www.cnatp.org)  
Siret : 398 031 146 00028

Françoise DESPRET  
Présidente



Madame Anne HIDALGO  
Quartier général de campagne  
17 rue Traversière  
75012 Paris

FD/DL 22032  
R.A.R. : 2C 117 520 8759 1  
**Objet : Livre blanc CNATP**

Paris, le 10 mars 2022

Madame,

Vous avez déclaré votre souhait de candidature à la Présidence de la République.

La Chambre Nationale de l'Artisanat des Travaux publics et du Paysage (CNATP), Organisation Professionnelle représentative, défend les intérêts et représente 96 % des entreprises des Travaux Publics et du Paysage, entreprises artisanales de moins de 20 salariés qui emploient 97 500 salariés.

Développement économique, environnement, apprentissage, formation professionnelle, aménagement du territoire, fiscalité, marchés publics ... toutes décisions politiques impactent très directement nos entreprises de proximité.

La proximité est le maître mot qui caractérise nos entreprises, celles-ci contribuent au soutien de l'activité économique de nos territoires, au maintien de l'emploi et forment la majorité des apprentis.

La CNATP a publié son livre blanc pour les élections présidentielle et législatives 2022 contenant les propositions et attentes de nos entreprises des Travaux publics et du Paysage.

Qu'il s'agisse de simplifier les démarches administratives, garantir l'accès des entreprises aux marchés publics, adapter systématiquement la réglementation et les dispositifs d'accompagnement aux contraintes des artisans, les propositions de la CNATP s'attachent à suivre un fil conducteur clair et pragmatique.

**Nos adhérents attendent d'ailleurs de votre part un retour sur douze questions essentielles pour l'avenir de leurs activités, leurs entreprises et leurs salariés.**

La CNATP et ses entreprises seront particulièrement attentifs à vos réponses.

Notre Organisation Professionnelle se tient à votre disposition pour vous présenter plus en détail ses propositions mais aussi vous exposer de manière concrète les répercussions qu'ont certaines prises ou absences de décisions.

Nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sincères salutations.

2 bis rue Béranger  
75003 PARIS  
Tél. 01 53 60 51 70  
cnatp@cnatp.org  
[www.cnatp.org](http://www.cnatp.org)  
Siret : 398 031 146 00028

Françoise DESPRET  
Présidente





Monsieur Nicolas DUPONT-AIGNAN  
DLF  
60 rue Charles de Gaulle  
91330 Yerres

FD/DL 22033  
R.A.R. : 2C 117 520 8770 6  
**Objet : Livre blanc CNATP**

Paris, le 10 mars 2022

Monsieur,

Vous avez déclaré votre souhait de candidature à la Présidence de la République.

La Chambre Nationale de l'Artisanat des Travaux publics et du Paysage (CNATP), Organisation Professionnelle représentative, défend les intérêts et représente 96 % des entreprises des Travaux Publics et du Paysage, entreprises artisanales de moins de 20 salariés qui emploient 97 500 salariés.

Développement économique, environnement, apprentissage, formation professionnelle, aménagement du territoire, fiscalité, marchés publics ... toutes décisions politiques impactent très directement nos entreprises de proximité.

La proximité est le maître mot qui caractérise nos entreprises, celles-ci contribuent au soutien de l'activité économique de nos territoires, au maintien de l'emploi et forment la majorité des apprentis.

La CNATP a publié son livre blanc pour les élections présidentielle et législatives 2022 contenant les propositions et attentes de nos entreprises des Travaux publics et du Paysage.

Qu'il s'agisse de simplifier les démarches administratives, garantir l'accès des entreprises aux marchés publics, adapter systématiquement la réglementation et les dispositifs d'accompagnement aux contraintes des artisans, les propositions de la CNATP s'attachent à suivre un fil conducteur clair et pragmatique.

**Nos adhérents attendent d'ailleurs de votre part un retour sur douze questions essentielles pour l'avenir de leurs activités, leurs entreprises et leurs salariés.**

La CNATP et ses entreprises seront particulièrement attentifs à vos réponses.

Notre Organisation Professionnelle se tient à votre disposition pour vous présenter plus en détail ses propositions mais aussi vous exposer de manière concrète les répercussions qu'ont certaines prises ou absences de décisions.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations.

2 bis rue Béranger  
75003 PARIS  
Tél. 01 53 60 51 70  
cnatp@cnatp.org  
**www.cnatp.org**  
Siret : 398 031 146 00028

Françoise DESPRET  
Présidente





**CNATP**  
LES ENTREPRISES DES TRAVAUX PUBLICS ET DU PAYSAGE

Membre de l' **U2P** union  
des entreprises  
de proximité

Monsieur Philippe POUTOU  
NPA  
2 rue Richard Lenoir  
93100 Montreuil

FD/DL 22034  
R.A.R. : 2C 117 520 8769 0  
**Objet : Livre blanc CNATP**

Paris, le 10 mars 2022

Monsieur,

Vous avez déclaré votre souhait de candidature à la Présidence de la République.

La Chambre Nationale de l'Artisanat des Travaux publics et du Paysage (CNATP), Organisation Professionnelle représentative, défend les intérêts et représente 96 % des entreprises des Travaux Publics et du Paysage, entreprises artisanales de moins de 20 salariés qui emploient 97 500 salariés.

Développement économique, environnement, apprentissage, formation professionnelle, aménagement du territoire, fiscalité, marchés publics ... toutes décisions politiques impactent très directement nos entreprises de proximité.

La proximité est le maître mot qui caractérise nos entreprises, celles-ci contribuent au soutien de l'activité économique de nos territoires, au maintien de l'emploi et forment la majorité des apprentis.

La CNATP a publié son livre blanc pour les élections présidentielle et législatives 2022 contenant les propositions et attentes de nos entreprises des Travaux publics et du Paysage.

Qu'il s'agisse de simplifier les démarches administratives, garantir l'accès des entreprises aux marchés publics, adapter systématiquement la réglementation et les dispositifs d'accompagnement aux contraintes des artisans, les propositions de la CNATP s'attachent à suivre un fil conducteur clair et pragmatique.

**Nos adhérents attendent d'ailleurs de votre part un retour sur douze questions essentielles pour l'avenir de leurs activités, leurs entreprises et leurs salariés.**

La CNATP et ses entreprises seront particulièrement attentifs à vos réponses.

Notre Organisation Professionnelle se tient à votre disposition pour vous présenter plus en détail ses propositions mais aussi vous exposer de manière concrète les répercussions qu'ont certaines prises ou absences de décisions.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations.

2 bis rue Béranger  
75003 PARIS  
Tél. 01 53 60 51 70  
cnatp@cnatp.org  
www.cnatp.org  
Siret : 398 031 146 00028

Françoise DESPRET  
Présidente

Madame Valérie PÉCRESSE  
Quartier général de campagne  
8 rue Torricelli  
75017 Paris

FD/DL 22035  
R.A.R. : 2C 117 520 8768 3  
**Objet : Livre blanc CNATP**

Paris, le 10 mars 2022

Madame,

Vous avez déclaré votre souhait de candidature à la Présidence de la République.

La Chambre Nationale de l'Artisanat des Travaux publics et du Paysage (CNATP), Organisation Professionnelle représentative, défend les intérêts et représente 96 % des entreprises des Travaux Publics et du Paysage, entreprises artisanales de moins de 20 salariés qui emploient 97 500 salariés.

Développement économique, environnement, apprentissage, formation professionnelle, aménagement du territoire, fiscalité, marchés publics ... toutes décisions politiques impactent très directement nos entreprises de proximité.

La proximité est le maître mot qui caractérise nos entreprises, celles-ci contribuent au soutien de l'activité économique de nos territoires, au maintien de l'emploi et forment la majorité des apprentis.

La CNATP a publié son livre blanc pour les élections présidentielle et législatives 2022 contenant les propositions et attentes de nos entreprises des Travaux publics et du Paysage.

Qu'il s'agisse de simplifier les démarches administratives, garantir l'accès des entreprises aux marchés publics, adapter systématiquement la réglementation et les dispositifs d'accompagnement aux contraintes des artisans, les propositions de la CNATP s'attachent à suivre un fil conducteur clair et pragmatique.

**Nos adhérents attendent d'ailleurs de votre part un retour sur douze questions essentielles pour l'avenir de leurs activités, leurs entreprises et leurs salariés.**

La CNATP et ses entreprises seront particulièrement attentifs à vos réponses.

Notre Organisation Professionnelle se tient à votre disposition pour vous présenter plus en détail ses propositions mais aussi vous exposer de manière concrète les répercussions qu'ont certaines prises ou absences de décisions.

Nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sincères salutations.



**CNATP**  
LES ENTREPRISES DES TRAVAUX PUBLICS ET DU PAYSAGE

Membre de l' **U2P** union  
des entreprises  
de proximité

Monsieur Yannick JADOT  
Europe Ecologie Les Verts  
3 rue de Vincennes  
93100 Montreuil

FD/DL 22036  
R.A.R. : 2C 117 520 8767 6  
**Objet : Livre blanc CNATP**

Paris, le 10 mars 2022

Monsieur,

Vous avez déclaré votre souhait de candidature à la Présidence de la République.

La Chambre Nationale de l'Artisanat des Travaux publics et du Paysage (CNATP), Organisation Professionnelle représentative, défend les intérêts et représente 96 % des entreprises des Travaux Publics et du Paysage, entreprises artisanales de moins de 20 salariés qui emploient 97 500 salariés.

Développement économique, environnement, apprentissage, formation professionnelle, aménagement du territoire, fiscalité, marchés publics ... toutes décisions politiques impactent très directement nos entreprises de proximité.

La proximité est le maître mot qui caractérise nos entreprises, celles-ci contribuent au soutien de l'activité économique de nos territoires, au maintien de l'emploi et forment la majorité des apprentis.

La CNATP a publié son livre blanc pour les élections présidentielle et législatives 2022 contenant les propositions et attentes de nos entreprises des Travaux publics et du Paysage.

Qu'il s'agisse de simplifier les démarches administratives, garantir l'accès des entreprises aux marchés publics, adapter systématiquement la réglementation et les dispositifs d'accompagnement aux contraintes des artisans, les propositions de la CNATP s'attachent à suivre un fil conducteur clair et pragmatique.

**Nos adhérents attendent d'ailleurs de votre part un retour sur douze questions essentielles pour l'avenir de leurs activités, leurs entreprises et leurs salariés.**

La CNATP et ses entreprises seront particulièrement attentifs à vos réponses.

Notre Organisation Professionnelle se tient à votre disposition pour vous présenter plus en détail ses propositions mais aussi vous exposer de manière concrète les répercussions qu'ont certaines prises ou absences de décisions.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations.

2 bis rue Béranger  
75003 PARIS  
Tél. 01 53 60 51 70  
cnatp@cnatp.org  
[www.cnatp.org](http://www.cnatp.org)  
Siret : 398 031 146 00028

Françoise DESPRET  
Présidente